

Nation Micmac de Gespeg
États financiers consolidés
au 31 mars 2024

Rapport de la direction et de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidés	6
Variation des actifs financiers nets consolidés	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Situation financière consolidée	9
Notes complémentaires	10 - 28
Annexes consolidées	29 - 131

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints de la Nation Micmac de Gespeg sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil de bande.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des Comptables professionnels agréés et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec la vérification ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport du vérificateur externe.

Les vérificateurs externes de, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., effectuent une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification canadiennes, expriment leur opinion sur les états financiers consolidés. Les vérificateurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Nation Micmac de Gespeg et les rencontrent lorsque nécessaire.

Au nom de la Nation Micmac de Gespeg :

Signé par :
Céline Cassivi
Céline Cassivi 4421...
Trésorière
Signé par :
Connie Jacques
Connie Jacques 386...
Directrice générale

Le 24 juillet 2024



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de bande de
Nation Micmac de Gespeg

Opinion avec réserve

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
9 - 1, rue Adams
Gaspé (Québec)
G4X 1E5

T 418 368-5576

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Nation Micmac de Gespeg (ci après « la Nation »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2024 et les états consolidés des résultats et excédent accumulé lié aux activités, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Nation au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette), de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Il existe des indicateurs que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent aux quotas de pêche à la crevette, ayant une valeur comptable de 1 083 000 \$, pourrait être inférieur à leur valeur comptable nette. Or, les quotas de pêche n'ont pas été soumis à un test de dépréciation, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, seuls les actifs incorporels achetés peuvent être constatés à titre d'actif. La Nation possède des quotas de pêche acquis sans contrepartie, un actif incorporel, qu'elle présente dans son état consolidé de la situation financière, car elle est d'avis que cet actif incorporel lié à certaines de ses activités commerciales représente un actif pour la Nation compte tenu de sa valeur marchande supérieure à sa valeur comptable. Cette présentation n'est pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si cet actif incorporel avait été comptabilisé selon les exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, les actifs non financiers et l'excédent accumulé auraient été diminués de 3 999 000 \$ respectivement. Nous avons également exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers au 31 mars 2023 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Nation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Nation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Nation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Nation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

Gaspé

Le 24 juillet 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A123501

Nation Micmac de Gespeg

Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidées

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024 \$	2023 \$
Produits		
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement		
Services aux autochtones Canada	2 077 060	2 380 148
Développement économique Canada		
Environnement et changement climatique Canada	82 478	41 838
Pêches et océans Canada	217 308	122 000
Parcs Canada	655 000	60 000
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital		
Développement économique Canada		750 000
Environnement et changement climatique Canada	77 000	
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement		
Secrétariat aux affaires autochtones	103 807	59 557
Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec	303 233	294 845
Autres ministères	307 465	349 949
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital		
Secrétariat aux affaires autochtones		17 348
Autres subventions	386 298	887 320
Revenus d'activités commerciales	4 709 370	4 825 256
Revenus de frais d'administration	702 909	722 525
Autres produits	765 578	879 419
	10 387 506	11 390 205
Charges		
Administration de la bande	2 592 271	2 769 932
Education et emploi	1 614 409	1 729 313
Développement économique	395 997	238 860
Santé	237 085	160 629
Tourisme	480 270	707 804
Culture	153 291	302 182
Foresterie	976 371	882 387
Pêche	4 277 805	3 837 391
Services communautaires	420 704	548 470
Service de la dette	156 498	123 625
	11 304 701	11 300 593
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(917 195)	89 612
Excédent accumulé lié aux activités consolidé au début	15 902 675	15 813 063
Excédent accumulé lié aux activités consolidé à la fin	14 985 480	15 902 675

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés. La note 18 des états financiers consolidés présente l'information sur les charges par objet.

Nation Micmac de Gespeg
Variation des actifs financiers nets consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023
	\$	\$
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(917 195)	89 612
Acquisition d'immobilisations corporelles	(800 061)	(2 540 471)
Amortissement des immobilisations corporelles	640 674	636 761
	(159 387)	(1 903 710)
Variation nette des charges payées d'avance	62 148	(45 247)
Diminution des actifs financiers nets	(1 014 434)	(1 859 345)
Actifs financiers nets au début	1 833 356	3 692 701
Actifs financiers nets à la fin	818 922	1 833 356

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Micmac de Gespeg
Flux de trésorerie consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024 \$	2023 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(917 195)	89 612
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>640 674</u>	636 761
	<u>(276 521)</u>	726 373
Variation nette d'éléments d'actif et de passif (note 3)		
Débiteurs	73 825	53 472
Sommes à recevoir de gouvernement et d'autres organismes publiques	2 212	137 402
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	60 298	57 996
Créditeurs	(158 155)	(206 157)
Passif au titre des paiements de transfert	196 053	(232 472)
Charges payées d'avance	<u>62 148</u>	<u>(45 247)</u>
	<u>236 381</u>	<u>(235 006)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>(40 140)</u>	491 367
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(800 061)</u>	<u>(2 540 471)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunts à long terme	(114 327)	(206 652)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(114 327)</u>	<u>(206 652)</u>
Diminution nette de l'encaisse	(954 528)	(2 255 756)
Encaisse au début	<u>3 762 189</u>	<u>6 017 945</u>
Encaisse à la fin	<u>2 807 661</u>	<u>3 762 189</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 103 426 \$ (141 997 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 156 498 \$ (123 625 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023).

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Micmac de Gespeg
Situation financière consolidée
au 31 mars 2024

	2024	2023
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 4)	2 807 661	3 762 189
Débiteurs (note 5)	59 429	133 254
Sommes à recevoir de gouvernements et d'autres organismes publics (note 6)	1 084 224	1 086 436
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	1 207 227	1 267 525
50 actions de catégorie « A » de Salaweg inc., au coût	33 333	33 333
	5 191 874	6 282 737
PASSIFS		
Créditeurs (note 7)	446 113	604 268
Passif au titre des paiements de transfert (note 8)	1 297 026	1 100 973
Dette à long terme (note 9)	2 629 813	2 744 140
	4 372 952	4 449 381
ACTIFS FINANCIERS NETS		
	818 922	1 833 356
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	118 500	180 648
Immobilisations corporelles (note 10)	9 367 058	9 207 671
Quotas de pêche (note 11)	4 681 000	4 681 000
	14 166 558	14 069 319
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS		
	14 985 480	15 902 675

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Delphine Dussault

Administrateur

Guy Gagnon

Administrateur

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE LA NATION

La Nation Micmac de Gespeg (ci-après « la Nation ») existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un conseil, considéré comme un gouvernement local, qui est composé d'un chef et d'au moins cinq conseillers dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1er avril 2023, la Nation a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023, a été appliquée prospectivement.

Les recommandations du nouveau chapitre SP 3400 prévoient que :

- les revenus découlant d'opérations avec obligation de prestation sont constatés lorsque la Nation remplit (ou au fur et à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- les revenus découlant d'opérations sans obligation de prestation sont constatés lorsque la Nation a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération passée ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Nation.

Également le 1er avril 2023, l'organisme a adopté les recommandations de la Note d'orientation du secteur public (NOSP-8), « Éléments incorporels achetés », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément à cette nouvelle note d'orientation, la Nation constate comme des actifs les éléments incorporels achetés lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif ainsi qu'aux critères généraux de comptabilisation d'un actif. Ces recommandations s'appliquent à toutes les ressources économiques non monétaires, identifiables et sans substance physique qui sont acquises par la Nation dans le cadre d'une opération avec contrepartie conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétrospective. L'application de cette nouvelle norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de la Nation puisque ses méthodes comptables antérieures prévoyaient déjà la comptabilisation à titre d'actifs incorporels.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Nation, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Périmètre comptable

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la Nation. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les produits et les charges consolidés ligne par ligne d'un organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable. Le périmètre comptable comprend l'organisme suivant dans la proportion indiquée:

Consolidation
ligne par ligne

Organisme de développement économique et communautaire Mic-Mac de Gaspé inc.

100%

Les résultats de cet organisme sont présentés à même les résultats en annexe sous la mention « Soutien de bande - administration ».

Participation dans le satellite

La Nation a choisi de comptabiliser les participations dans le satellite selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition.

Dépréciation des participations dans le satellite

A chaque date de fin d'exercice, la Nation détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Nation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, le conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le conseil possède des événements en cours et sur les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont autorisés et que la Nation a satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, l'apport est constaté à titre de passif au poste Passif au titre des paiements de transfert.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Produits de la pêche

Les produits de la pêche sont constatés au moment où le débarquement est effectué et accepté par l'usine acheteuse, à la condition que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Produits d'entente de services, de frais d'administration, d'entrées au site et ventes de la boutique et de revenus divers

Les produits d'entente de services, de frais d'administration, d'entrées au site et ventes de la boutique et de revenus divers, sont constatés uniquement après que le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle, à la condition que leur recouvrement soit raisonnablement assuré.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La Nation comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Nation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Nation détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Nation sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles et quotas de pêche

Les immobilisations corporelles et les quotas de pêche sont comptabilisés au coût. Lorsque la Nation reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles ou de quotas de pêche, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

- Amortissement :

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes:

	Périodes
Aménagements de terrain	10 ans
Bâtiments	30 ans
Améliorations locatives	3 ans
Équipement de pêche	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement	15 ans
Bateaux	15 ans
Infrastructure communautaire	30 ans

Les quotas de pêche ne sont pas amortis en raison de leur durée de vie indéfinie.

Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les revenus à leur juste valeur à la date de l'apport, sauf dans les cas où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle doit alors être comptabilisée pour une valeur symbolique. Les transferts d'immobilisations corporelles entre parties liées sont comptabilisés à la valeur comptable.

Certains actifs qui ont une valeur historique ou culturelle, notamment les œuvres d'art, les documents historiques et les artefacts historiques ou culturels, ne sont pas considérés comme des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtées à être mises en service.

- Réduction de valeur:

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ou qu'un quota de pêche ne contribue plus à la capacité de la Nation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle ou à un quota de pêche est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'actif est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles ou les quotas de pêche est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

4 - ENCAISSE

	2024	2023
	\$	\$
L'encaisse comprend ce qui suit:		
FONDS NON AFFECTÉS		
Fonds d'exploitation	<u>2 807 661</u>	<u>3 762 189</u>

5 - DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Recouvrement de dépenses à recevoir		
Taxes de vente à recevoir	<u>29 214</u>	30 103
	<u>30 215</u>	103 151
	<u>59 429</u>	133 254

6 - SOMMES À RECEVOIR DE GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	2024	2023
	\$	\$
Gouvernement fédéral		
Services aux autochtones Canada	73 998	121 805
Développement économique Canada		75 000
Pêches et océans Canada	<u>149 991</u>	48 198
Environnement et changement climatique Canada	<u>10 000</u>	
Parcs Canada	<u>175 439</u>	77 987
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	<u>12 500</u>	109 806
Ressources naturelles Canada		8 909
	<u>421 928</u>	<u>441 705</u>
Gouvernement provincial		
Secrétariat aux affaires autochtones	343 949	299 555
Ministère de la Santé et des Services sociaux	<u>2 457</u>	
Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs	<u>153 419</u>	269 719
Ministère de la Culture et des Communications	<u>31 500</u>	5 000
Emploi Québec	<u>5 272</u>	1 546
	<u>536 597</u>	575 820
Autres organismes publics	<u>125 699</u>	68 911
	<u>1 084 224</u>	<u>1 086 436</u>

7 - CRÉDITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Comptes fournisseurs		509 782
Salaires et vacances à payer	<u>371 277</u>	
Charges sociales à payer	<u>67 213</u>	74 906
	<u>7 623</u>	19 580
	<u>446 113</u>	604 268

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2024 \$	2023 \$
Gouvernement fédéral					
Projet loi financière (projet # 102)	7 500			7 500	7 500
Projet Initiation éducation territoire (projet # 133)	35 227			35 227	35 227
Projet système solaire érablière (Services aux autochtones Canada projet #149)		15 300	11 010	4 290	
Projet oiseaux migrateurs (Environnement et changement climatique Canada projet # 153)	16 308	6 000	5 808	16 500	16 308
Projet soutien Covid-19 (Services aux autochtones Canada Q3TN-001 projet # 160)	113 776		70 085	43 691	113 776
Covid 19 PSDTE (Services aux autochtones Canada Q3V9-001 projet # 165)	10 312			10 312	10 312
Alcoolisation foetal (Services aux autochtones Canada Q22H-001 projet # 168)	5 964	2 982	5 964	2 982	5 964
Service de santé - Diabète (Services aux autochtones Canada Q221-001 projet # 171)	29 738	10 500	4 010	36 228	29 738
Bien-être mental (Services aux autochtones Canada Q21G-001 et Q21G-002 projet # 172)	44 941			44 941	44 941
Projet maladies transmissibles (projet # 175)	50 000			50 000	50 000
Projet antiracisme (projet # 175)		20 877		20 877	

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2024 \$	2023 \$
Gouvernement fédéral (suite)					
Programme de développement économique des collectivités (Services aux autochtones Canada Q31W-001 projet # 181)	50 000			50 000	50 000
Projet Sport (Patrimoine canadien projet # 183)	18 821	2 500		21 321	18 821
Projet Visite papale (Services aux autochtones Canada Q21G-001 projet # 192)	36 252			36 252	36 252
Centre éducatif et culturel (Services aux autochtones Canada Q26A-001 projet # 205)	11 827		11 827		11 827
Projet Modernisation homardier (projet # 313)	13 075			13 075	13 075
Évaluation entreprise (Services aux autochtones Canada projet # 217)		12 000		12 000	
Projet Évaluation bâtiment et terrain (Services aux autochtones Canada projet # 237)	1 725			1 725	1 725
Gouvernement provincial					
AGJEA (projet # 166)		32 310		32 310	
Jeunesse Culture (ministère de la Culture et des Communications projet # 159)		20 000		20 000	
Projet Horizon des aînés (ministère de la Santé et des Services sociaux projet # 197)	13 248		5 342	7 906	13 248

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2024 \$	2023 \$
Gouvernement provincial (suite)					
Projet Action des aînés (ministère de la Santé et des Services sociaux projet # 198)	4 340			4 340	4 340
Projet prévention de la violence familiale (Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador projet # 176)		15 178	954	14 224	
Autres organismes publics					
Projet Lutte contre le cancer (Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador projet # 155)	18 148		18 148		18 148
Projet Langue et culture projet # 164)	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Projet Redevances éoliennes (projet # 174)	595 479		37 157	558 322	595 479
Projet sportive de CSSSPNQL (Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador projet # 184)	4 291		3 807	484	4 291
Projet CDRHPNQLIMT (Commission de développement des ressources humaines des premières nations du Québec projet # 188)		98 929		98 929	
Projet CEPN - AEJC (Conseil en éducation des premières nations projet # 222)		93		93	

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2024 \$	2023 \$
Autres organismes publics (suite)					
Projet CEPN - entente régionale ER (Conseil en éducation des premières nations projet # 224)		215 274	77 437	137 837	
	1 100 973	471 943	275 889	1 297 026	1 100 973

9 - DETTE À LONG TERME

	2024 \$	2023 \$
Emprunt, garanti par un terrain et bâtiment dont la valeur comptable nette est de 3 678 219 \$ au 31 mars 2024, taux préférentiel (7,20 %; 6,70 % au 31 mars 2023), remboursable par versements mensuels de 11 314 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2025 et comportant une période d'amortissement jusqu'en mai 2035	1 422 586	1 456 615
Emprunt, garanti par une subvention du Secrétariat aux affaires autochtones, 6,89 % (3,93 % au 31 mars 2023), remboursable par versements semestriels de 54 752 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2024 et comportant une période d'amortissement jusqu'en mai 2038. Les versements semestriels sont directement payés par le Secrétariat aux affaires autochtones	1 207 227	1 267 525
Emprunt à terme, sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice	2 629 813	20 000 2 744 140
Les versements sur la dette à long terme au cours du prochain exercice s'élève à 2 629 813 \$ en 2025.		
Charges d'intérêts de l'exercice sur les titres de créances en circulation	156 498	123 625

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	148 925		148 925
Aménagements de terrain	51 369	22 079	29 290
Bâtiments	6 226 500	2 200 466	4 026 034
Améliorations locatives	9 639	9 639	
Équipement de pêche	2 311 567	1 628 120	683 447
Matériel roulant	911 603	466 097	445 506
Équipement	1 103 275	419 872	683 403
Bateaux	5 324 362	3 865 729	1 458 633
Infrastructure communautaire	1 954 303	62 483	1 891 820
	<u>18 041 543</u>	<u>8 674 485</u>	<u>9 367 058</u>

		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	112 925		112 925
Aménagements de terrain	51 369	16 942	34 427
Bâtiments	6 226 500	1 992 917	4 233 583
Améliorations locatives	9 639	9 639	
Équipement de pêche	2 034 726	1 504 893	529 833
Matériel roulant	771 455	423 125	348 330
Équipement	964 711	366 751	597 960
Bateaux	5 275 362	3 719 544	1 555 818
Infrastructure communautaire	1 794 795		1 794 795
	<u>17 241 482</u>	<u>8 033 811</u>	<u>9 207 671</u>

11 - QUOTAS DE PÊCHE

Des droits de pêche (crabe, homard et crevette), ayant une valeur comptable nette de 3 999 000 \$, ont été accordés par le ministère des Pêches et Océans Canada sans considération monétaire.

12 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4 % (11,2 %, 10,7 % au 31 mars 2023) et est renégociable annuellement. Les créances sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire. Cet emprunt bancaire n'est pas utilisé au 31 mars 2024.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

13 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

	2024
Revenus des Services aux autochtones Canada selon les états financiers	\$ 2 077 060
Variation nette du passif au titre des paiements de transfert (note 8)	(149 755)
Subventions à recevoir présentées contre les passifs au titre des paiements de transfert	Ajustement des subventions à recevoir des années antérieures
	25 842
	1 953 147
Revenus selon la confirmation de financement	1 953 147

14 - ENGAGEMENT

La Nation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant en septembre 2028, à verser une somme de 21 990 \$ pour un photocopieur. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 6 436 \$ de 2025 à 2027 et 2 682 \$ en 2028.

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Nation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations corporelles et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Nation.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que la Nation utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Nation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Nation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Nation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les recouvrements de dépenses et les paiements de transfert à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Nation.

Le solde des recouvrements à recevoir, des autres débiteurs et des paiements de transfert à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Nation aux créances douteuses n'est pas importante.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risques financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de la Nation exposé au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Nation est exposée. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Nation au risque de crédit :

	2024	2023
	\$	\$
Encaisse	2 807 661	3 762 189
Recouvrement de dépenses à recevoir	29 214	30 103
Paiements de transfert à recevoir	2 291 451	2 353 960
	5 128 326	6 146 252

La direction de la Nation estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de la Nation n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2024 et 2023 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de la Nation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt :

- Risque de taux d'intérêt :

La Nation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Un emprunt porte intérêt à taux fixe et expose donc la Nation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire et un emprunt portent intérêt à taux variable et exposent donc la Nation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Nation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Nation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Nation dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Nation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2024, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de la Nation se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	371 277			
Salaires, vacances et charges sociales à payer	74 836			
Dette à long terme	122 639	2 635 225		
	568 752	2 635 225		

16 - DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les états financiers ne présentent pas une comparaison des résultats de l'exercice et de la variation des actifs financiers nets (dette nette) avec les montants budgétés en raison du fait que l'administration n'a pas adopté un tel budget.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

17 - ÉVENTUALITÉS

La Nation fait l'objet de deux poursuites pour un montant total d'environ 132 500 \$ relativement à la résiliation de mandats concernant les dossiers « revendications des pêcheurs » et « création de réserve ». La direction est d'avis que ces poursuites sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

18 - INFORMATION SECTORIELLE

	Administration de la bande (incluant le service de la dette)		Éducation et emploi	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	390 868	363 102	1 273 912	1 345 892
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Parcs Canada	639 000			
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources				
humaines des Premières Nations du Québec			303 233	294 845
Autres Ministères			32 603	34 056
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Autre subventions	5 000	15 000	77 437	199 087
Revenus d'activités commerciales	22 760	217		
Autres produits	897 632	971 079		94 802
	1 955 260	1 349 398	1 687 185	1 968 682
Charges				
Salaires et charges sociales	371 251	392 431	238 753	247 968
Amortissement des immobilisations corporelles	174 592	174 682	5 430	5 430
Autres charges	2 202 926	2 326 444	1 370 226	1 475 915
	2 748 769	2 893 557	1 614 409	1 729 313
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(793 509)	(1 544 159)	72 776	239 369

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

18 - INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Développement économique		Santé	
	2024 \$	2023 \$	2024 \$	2023 \$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	120 085	165 000	221 740	117 240
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Parcs Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada		750 000		
Environnement et changement climatique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones	59 000	14 750		
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Autres Ministères			23 970	6 995
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Autres subventions				28 679
Revenus d'activités commerciales	34 949	29 096		
Autres produits	85 459	254 598	982	6 064
	299 493	1 213 444	246 692	158 978
Charges				
Salaires et charges sociales	126 953	147 349	76 037	28 306
Amortissement des immobilisations corporelles	62 192	621	4 203	4 203
Autres charges	206 852	90 890	156 845	128 120
	395 997	238 860	237 085	160 629
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(96 504)	974 584	9 607	(1 651)

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

18 - INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Tourisme		Culture	
	2024 \$	2023 \$	2024 \$	2023 \$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada		9 607		61 244
Développement économique Canada				141 723
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Parcs Canada	5 000	60 000		11 000
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Autres Ministères	5 301	38 187	45 000	65 000
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Autres subventions	5 000	15 000		65 635
Revenus d'activités commerciales	178 870	222 296		
Autres produits	25 163	65 752	52 157	52 909
	219 334	410 842	169 401	325 267
Charges				
Salaires et charges sociales	287 525	366 965	62 327	58 756
Amortissement des immobilisations corporelles	29 802	29 892		
Autres charges	162 943	310 947	90 964	243 426
	480 270	707 804	153 291	302 182
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(260 936)	(296 962)	16 110	23 085

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

18 - INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Foresterie		Pêche	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	11 010	34 544	(1 799)	128 040
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada			217 308	122 000
Parcs Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Autres Ministères				
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones		17 348		
Autres subventions	298 861	563 919		
Revenus d'activités commerciales	175 443	91 431	4 297 348	4 482 216
Autres produits	189 456	144 740	217 639	12 000
	674 769	851 982	4 730 496	4 744 256
Charges				
Salaires et charges sociales	414 879	394 572	1 893 337	1 642 576
Amortissement des immobilisations corporelles	70 534	47 647	282 144	364 959
Autres charges	490 958	440 168	2 102 324	1 829 856
	976 371	882 387	4 277 805	3 837 391
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(301 602)	(30 405)	452 691	906 865

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

18 - INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Services communautaires		Total	
	2024 \$	2023 \$	2024 \$	2023 \$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada		75 000	2 077 060	2 380 148
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada	82 478	41 838	82 478	41 838
Pêches et Océans Canada			217 308	122 000
Parcs Canada			655 000	60 000
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				750 000
Environnement et changement climatique Canada	77 000		77 000	
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones	44 807	44 807	103 807	59 557
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec			303 233	294 845
Autres Ministères	200 591	205 711	307 465	349 949
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				17 348
Autres subventions			386 298	887 320
Revenus d'activités commerciales			4 709 370	4 825 256
Autres produits			1 468 488	1 601 944
	404 876	367 356	10 387 506	11 390 205
Charges				
Salaires et charges sociales	196 847	126 817	3 667 909	3 405 740
Amortissement des immobilisations corporelles	11 777	9 327	640 674	636 761
Autres charges	212 080	412 326	6 996 118	7 258 093
	420 704	548 470	11 304 701	11 300 593
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(15 828)	(181 114)	(917 195)	89 612

Nation Micmac de Gespeg
Annexe - résultats par projets consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	Excédent (déficit) accumulé au début \$	Revenus \$	Dépenses \$	Excédent (déficit) 2024 \$	(déficit) accumulé à la fin \$
Effectif de bande - administration de l'inscription des Indiens	(46 187)	20 196	20 196		(46 187)
Projet Spécial Parc		15 000	4 841	10 159	10 159
Projet Parc RRA		624 000		624 000	624 000
Soutien de bande-administration	(9 272 786)	1 099 192	2 501 345	(1 402 153)	(10 674 939)
Projet adjoint exécutif	(34 392)	56 872	56 872		(34 392)
Dév. Professionnel et Institutionnel		135 000	150 282	(15 282)	(15 282)
Revendication particulière recherche		5 000	15 233	(10 233)	(10 233)
Éducation postsecondaire	62 904	1 236 325	1 159 851	76 474	139 378
Fonds d'urgence éducation post secondaire					
Initiative éducation territoire		37 587	23 210	14 377	14 377
Fonds d'éducation					
FRC		193 910	193 910		
FRC jeunesse		24 483	24 483		
FRC Covid	70 589		5 430	(5 430)	65 159
FAE	(393)	84 840	84 840		(393)
Administration éducation	26 833				26 833
Projet CEPN - AELC	186 387		12 645	(12 645)	173 742
Projet CEPN - entente régionale éducation		77 437	77 437		
Recherche et innovation NEEF		32 603	32 603		
Comité de la salle / bar le 34	175	34 949	64 667	(29 718)	(29 543)
Jeunesse culture		6 667		6 667	6 667
Soutien Covid 19		70 085	70 085		
Covid 19 PSTDE					
Programme développement économique	(591)				(591)
Planifi immobilière					
Agente de développement économique	(75 101)	137 792	138 414	(622)	(75 723)
Programme du développement économique des collectivités	(41 661)	50 000	50 000		(41 661)
Projet SOCCA	(120 000)				(120 000)
Édifices communautaires	(976)		11 260	(11 260)	(12 236)
Infrastructure DEC-SAA	920 431		61 571	(61 571)	858 860
Principe lutte contre le cancer		20 163	20 163		
Covid-19 phase 3	99 767				99 767
Mobilisation communautaire		25 016	25 016		
AGJEA		42 690	42 690		
Principe de Jordan - traitement	2 506	90 000	84 736	5 264	7 770
Alcoolisation fœtal	10 346	5 964	2 529	3 435	13 781
Diabète	43 681	4 010	4 010		43 681
Bien-être mental	9 381	44 775	40 618	4 157	13 538
Principe Jordan - coordination	(100)	8 331	8 331		(100)
Prévention de la violence familiale		954		954	954
Projet sport	32 395		4 203	(4 203)	28 192
Projet sportive du CSSSPNQL	4 358	3 807	3 807		4 358

Nation Micmac de Gespeg
Annexe - résultats par projets consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	Excédent (déficit) accumulé au début \$	Revenus \$	Dépenses \$	Excédent (déficit) 2024 \$	(déficit) accumulé à la fin \$
Coordonnateur en santé		982	982		
Plage Publique		5 301	5 301		
Camping traditionnel Parc Forillon	71 987	25 000	6 677	18 323	90 310
Visite papale					
Développement du site d'interprétation	10 379				10 379
Site d'interprétation	(2 957 092)	189 033	468 292	(279 259)	(3 236 351)
Projet MMBC culturel	50 000				50 000
Projet éoliens	45 591	48 157	48 157		45 591
Projet initiative langue autochtone	(3 582)				(3 582)
Centre éducatif et culturel	(5 326)	61 244	61 244		(5 326)
Projet culture MCC Québec		60 000	43 890	16 110	16 110
Projet radio web Gespeg	(335)				(335)
Projet radio MCC	26 667				26 667
Projet Système solaire érablière		11 010	11 010		
Projet érablière	215 326	88 716	319 726	(231 010)	(15 684)
Valorisation érablière	5 189	(726)		(726)	4 463
Foresterie PPA	(89 675)	100 000	103 189	(3 189)	(92 864)
Initiative ministérielle proximité		50 000	36 156	13 844	13 844
Activités forestières	(72 758)	29 021	210 089	(181 068)	(253 826)
Fial (agricultures)	146 730	136 567	43 053	93 514	240 244
IFA érablière	15 259		1 090	(1 090)	14 169
IPS forêt					
Processeur industriel bois de chauffage	59 909		5 446	(5 446)	54 463
Programme créations d'emploi	15 607				15 607
Programme MRC	12 276	97 958	109 220	(11 262)	1 014
Sylviculture forêt public		157 497	133 931	23 566	23 566
Projet Prau (St-Elzéar)		4 726	3 461	1 265	1 265
Pêche crevette – Calypso Gespeg I	1 593 883	189 445	389 664	(200 219)	1 393 664
Pêche - Concombres de mer	625 378	246 723	212 652	34 071	659 449
Pêche - crabe des neiges – Calypso	(60 089)	447 956	433 452	14 504	(45 585)
Projet Initiative des pêches commerciales	1 102 860		119 156	(119 156)	983 704
Pêche - homard 3	382 775	531 951	385 188	146 763	529 538
Modernisation du crevettier	210 098		39 529	(39 529)	170 569
Fonds d'appui aux pêches	147 057	(1 799)	17 090	(18 889)	128 168
Projet SRAPA	145 200	190 991	135 642	55 349	200 549
Pêche - Petit crabe	49 342	5 960	2 862	3 098	52 440
Projet gouvernance pêche		26 317	26 317		
Pêche crabe neiges - Francis Gespeg 55	10 779 428	769 271	932 973	(163 702)	10 615 726
Pêche - Homard 1	591 859	578 080	377 302	200 778	792 637
Pêche crabe côtier et poisson de fond	278 586	22 955	4 621	18 334	296 920
Pêche - Homard 2	571 419	539 689	331 479	208 210	779 629
Pêche - Anticosti	1 172 941	1 182 957	869 878	313 079	1 486 020
Projet réserve	(256 368)		110 796	(110 796)	(367 164)
Projet gardien territoire		100 000	66 750	33 250	33 250

Nation Micmac de Gespeg
Annexe - résultats par projets consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	Excédent (déficit) accumulé au début \$	Revenus \$	Dépenses \$	Excédent (déficit) 2024 \$	(déficit) accumulé à la fin \$
Dépenses pour chasseurs	513				513
Projet Caribous		50 000	107 152	(57 152)	(57 152)
Oiseaux migrateurs		5 808	5 808		
Projet Second Harvest					
Équipements de cuisine	119 044	44 807	24 389	20 418	139 462
Nouveaux horizons des aînés		5 342	5 342		
Projet actions des aînés		6 797	6 797		
S.O.S. Bats	(4 010)				(4 010)
Projet chasse et pêche	7 678	93 670	93 670		7 678
Banque alimentaire	(946)				(946)
Ensemble des projets fermés	619 031				619 031
	7 499 398	10 289 054	11 304 701	(1 015 647)	6 483 751
Ajustement (1)	8 403 277				8 403 277
Excédent accumulé lié aux activités ajusté	15 902 675	10 289 054	11 304 701	(1 015 647)	14 887 028

(1) L'ajustement provient d'un changement de la présentation de l'information des gouvernements conformément aux normes du CCSP et d'un redressement dans les années antérieures.